

Elections à la Chambre de Commerce, la plus grande organisation professionnelle du pays

Michel Wurth réélu président



Photo de famille - 25 membres composent l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce

C'est sous la présidence du Ministre de l'Economie et du commerce extérieur Jeannot Krecké, que la Chambre de Commerce a tenu hier son Assemblée Plénière constituante. Auparavant ont été officiellement présentés les résultats des élections de 2009 qui ont désigné les nouveaux membres élus de la Chambre de Commerce pour un mandat de 5 ans. L'assemblée plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble des plus de 40.000 entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce qui est elle-même une vraie PME avec quelque 100 salariés.

L'Assemblée fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action. Les membres de l'Assemblée, qui représentent l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois hormis l'artisanat et le secteur agricole sont au nombre de 25, ce nombre ayant été élargi de deux personnes. Voici les noms: Groupe 1 - Commerce et autres activités commerciales non spécialement dénommées: Corinne Cahen, Marc Decker, Fernand Ernster, Marc Jacobs, Guy Kerger, Raymond Munhowen, Michel Rodenbourg, Anna Suardi; Groupe 2 - Sociétés de participations financières: Carlo Schlessler; Groupe 3 - Industrie, PMI et PME: Robert Dennewald, Hermann Lange, Evie Roos, Raymond Schadeck, Marc Solvi, Christian Thiry, Marc Wägener, Mi-

chel Wurth; Groupe 4 - Banques, caisses rurales et autres activités financières: Jean-Claude Finck, Rafik Fischer, Carlo Thill, Rik Vandenberghe, Frank N. Wägener; Groupe 5 - Assurances: Marc Lauer; Groupe 6 - Hôtellerie, restauration et cafetiers: François Koepp, Jean-Joseph Schintgen. Il y a 12 nouveaux visages. L'Assemblée Plénière a ensuite procédé à la constitution du Bureau de la Chambre de Commerce et a reconduit le mandat de Président de Michel Wurth et les mandats des quatre Vice-Présidents Jean J. Schintgen, Fernand Ernster, Frank N. Wägener et Robert Dennewald pour une nouvelle période de 5 ans.

Dans son allocution, le nouveau Président de la Chambre de Commerce a remercié l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne en lui proposant un deuxième mandat et a souligné l'importance du rôle de la Chambre de Commerce en cette période de crise économique. Michel Wurth a rappelé que la Chambre de Commerce défend l'intérêt économique général du pays et que son action se décline aujourd'hui sur 5 grands axes opérationnels: la promotion de l'esprit d'entreprise et le soutien à la création d'entreprise, la défense de l'économie du marché et de ses acteurs, la promotion de relations économiques et commerciales avec l'étranger, l'intervention dans la procédure législative par la rédaction d'avis et finalement l'action en faveur d'un système d'enseignement et d'une offre de formation

adaptée aux besoins des entreprises. A noter dans ce dernier contexte entre autres la transformation de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce en une «Luxembourg School for Commerce».

Un rôle plus important que jamais en temps de crise

A noter que la Chambre, qui a élaboré quelque 757 avis législatifs ces 5 dernières années et une proposition de loi (une faculté prévue par la loi sur la Chambre, une loi d'ailleurs en instance de réforme, souhaitée encore dans cette législature par les responsables) et compte s'atteler dans les prochaines semaines surtout à l'élaboration d'un document de propositions pour le formateur du prochain gouvernement. Pour Michel Wurth, la crise financière et économique qui touche de plein fouet l'économie constitue le grand défi du moment auquel la Chambre de Commerce et la nouvelle Assemblée plénière sont appelées à faire face. Il porterait dans ce contexte d'accompagner les entreprises pour les aider à surmonter les difficultés économiques inéluctables en période de récession. Le salut passerait entre autres par une adaptation aux besoins du marché et notamment dans le domaine de la formation, par une diversification de la palette des produits et services offerts et par la recherche de nouveaux produits et marchés d'exportations. Le prési-

dent a souligné que c'est précisément dans les périodes de recul économique, que les entreprises doivent être imaginatives et ouvertes sur l'extérieur pour devenir plus compétitives et se préparer pour être plus fortes quand la conjoncture s'améliorera.

Le Président a en outre souligné que dans ce contexte difficile, il est plus que jamais important que les acteurs économiques parlent d'une seule voix et proposent des solutions qui jouissent du soutien de l'ensemble des entreprises luxembourgeoises. La Chambre de Commerce a pris des initiatives en ce sens et a travaillé en étroite collaboration avec l'UEL pour l'élaboration des 100 mesures nécessaires pour préparer la sortie de crise. Ce document aurait alimenté la réflexion de la dernière session de la Tripartite pour ce qui est du court terme, mais contient aussi de nombreuses propositions de réformes structurelles pour le moyen et le long terme. Le Ministre de l'Economie a souligné de son côté l'importance du soutien aux entreprises locales, mais aussi celle des efforts pour attirer de nouveaux acteurs économiques. «Pour faire une politique de clocher, il ne faut pas de gouvernement», a-t-il expliqué, soulignant que ses efforts de diversification de l'économie ne flancheront pas. Il a également évoqué le plan sectoriel zones d'activités économiques, attendu depuis longtemps par l'économie. Ce plan sera présenté lundi, sans carte prédéfinie toutefois, a prévenu Krecké. <